



## GERBEURS À CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

Travailler en sécurité  
En centre de formation, En entreprise

Durée : 14 h

Prix inter-entreprise : 450 € H.T. / personne

Prix intra-entreprise : 1 350 € H.T. / groupe

### Objectifs pédagogiques

Maîtriser les règles de conduite et de sécurité relatives aux gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant régie par la recommandation R.485 pour les 2 catégories suivantes :

Gerbeurs d'une hauteur de levée comprise entre 1,20 m et 2,50 m

Gerbeurs d'une hauteur de levée supérieur à 2,50 m.

#### Le public

#### Prérequis

Tout public souhaitant avoir une formation initiale ou un recyclage en conduite des gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant.

Aucun.

### Déroulé du programme

#### Théorie :

- Connaissances générales,
- Technologie des chariots gerbeurs automoteurs à conducteur accompagnant,
- Les principaux types de gerbeurs à conducteur accompagnant,
- Notions élémentaires de physique,
- Stabilités des gerbeurs à conducteur accompagnant,
- Risques liés à l'utilisation des gerbeurs à conducteur accompagnant,
- Exploitation des gerbeurs à conducteur accompagnant,
- Vérifications d'usage des gerbeurs à conducteur accompagnant.

#### Pratique :

- Prise de poste et vérification,
- Conduite et manœuvres,
- Fin de poste – Opérations d'entretien quotidien – Maintenance.

### Suivi, évaluation et certifications

- Evaluations théoriques et pratiques selon la réglementation CACES R.485, gerbeur d'une hauteur de levée comprise entre 1,2 et 2,5 m ou supérieure à 2,5 m.
- Feuille d'émargement

- Enquête de satisfaction stagiaire et client
- Obtention d'une attestation de fin de formation.

## CACES

La certification CACES atteste uniquement des connaissances et du savoir-faire d'un opérateur pour la conduite en sécurité d'une catégorie spécifiques d'équipements de travail. Le Caces repose sur 8 recommandations, une pour chaque famille d'engins, qui définissent un référentiel pour les épreuves théoriques et pratiques à effectuer. La réussite au test d'évaluation est sanctionnée par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité.

- R 482 : Engins de chantier
- R 483 : Grues mobiles
- R 484 : Ponts roulants, portiques et semi-portiques
- R 485 : Chariots gerbeurs à conducteur accompagnant
- R 486 : Plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)
- R 487 : Grues à tour
- R 489 : Chariots automoteurs de manutention à conducteur porté
- R 490 : Grues auxiliaires de chargement de véhicules

Tout conducteur peut obtenir un CACES, afin de valider ses compétences et ses connaissances pour la conduite d'un engin donné avant de se faire délivrer par son employeur une autorisation de conduite pour cet équipement. La délivrance de ce certificat fait suite à une formation en adéquation avec la recommandation concernée, l'expérience du stagiaire, le nombre de catégories par catégorie.

Cette évaluation est réalisée par des testeurs, personnes physiques dont la compétence est vérifiée périodiquement, qui exercent exclusivement au sein ou pour le compte d'organismes testeurs certifiés. Ces derniers sont eux-mêmes titulaires d'une qualification délivrée par un organisme certificateur. Ces derniers sont accrédités par le Comité français d'accréditation (Cofrac) et conventionnés par la Cnam. NG Vin travaille avec un organisme testeur partenaire certifié.

Un test d'évaluation, comportant des épreuves théoriques et pratiques, est réalisé à partir du référentiel de la recommandation et des fiches d'évaluation annexées.

La durée de validité de tous les Caces est de 5 ans, à l'exception des Caces - Engins de chantier pour lesquels elle est de 10 ans.

En savoir plus sur le certificat CACES® : [www.inrs.fr/caces/](http://www.inrs.fr/caces/)

Taux de satisfaction

**100%**

## L'équipe pédagogique

*Florian A.*

Contrôleur et formateur diplômé en Formation Professionnelle pour Adultes depuis 2018, je m'appuie sur onze années d'expérience en conduite d'engins de travaux publics au sein de grands groupes. Mon objectif

est de transmettre mes compétences pour garantir la sécurité des équipes sur les chantiers. Je suis également habilité pour les Vérifications Générales Périodiques (VGP), les autorisations de conduite, les réglementations CACES®, ainsi que pour l'AIPR tous niveaux et la formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

## Le financement

Les modalités de financement des formations sont variables et dépendant de nombreux critères. Parmi ceux-ci, la catégorie socioprofessionnelle de l'apprenant, l'Opérateur de Compétences (OPCO), la taille de l'entreprise sont prépondérants. L'équipe NG VIN vous accompagne dans le choix de vos formations et les modalités de financement. Pour plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter.

## Les sessions inter-entreprises

Dates	Villes	Tarif
Entrées/sorties permanentes	Orange (84)	450 € H.T. / personne
Entrées/sorties permanentes	Gard (30)	450 € H.T. / personne
Entrées/sorties permanentes	Bouches-du-Rhône (13)	450 € H.T. / personne
Entrées/sorties permanentes	Var (83)	450 € H.T. / personne